

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU GROUPE

Nous soussigné(e)s :

date et lieu de naissance

demeurant

date et lieu de naissance

dominant

date et lieu de naissance

demourant

date et lieu de naissance

dominant

date et lieu de naissance

.....

.....

declarant M

Je, soussigné(e) Né(e) le

Demeurant

Déclare être hab

- et certifie que :

 - notre formation n'a jamais été sous contrat avec un label ou une maison de disques,
 - toutes nos interprétations sont des compositions originales,
 - j'ai pris connaissance et je m'engage au nom du groupe/ artiste à respecter le règlement de la Bourse des Jeunes Talents, dans son intégralité

Signature du représentant du groupe :

FICHE D'INSCRIPTION

Groupe

Artiste

Genre musical :

E-mail :

Nom de scène :

Facebook / Instagram :

Date de création :

Responsable du groupe
désigné :

Composition :

Adresse :

Nombre de musiciens :

Tél. :

Age des musiciens :

Actions réalisées à ce jour :

.....
.....
.....
.....
.....

Concerts réalisés à ce jour sur Nîmes ou Nîmes Métropole :

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont vos motivations et attentes autour de ce projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Je certifie exact tous les éléments ci-dessus mentionnés.

Et je m'engage, en tant que représentant de mon groupe, à participer à l'ensemble des opérations de promotion de la Bourse des Jeunes Talents.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Jeunesse de la Ville de Nîmes, responsable du traitement, pour le suivi de ce dispositif.

Elles sont conservées pendant la durée du dispositif et l'année suivante et sont destinées aux agents du Service Jeunesse et aux partenaires du dispositif.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos différents droits (accès aux données, rectification, effacement, limitation etc...) en contactant le délégué à la protection des données par le biais de la démarche en ligne sur le site internet de la Ville, ou auprès des accueils de l'Hôtel de ville et des mairies annexes.

Signature du représentant du groupe :



AUTORISATION DE FIXATION, REPRODUCTION ET DIFFUSION D'IMAGE ET D'ŒUVRE

Je, soussigné(e),
Représentant du groupe dénommé

Autorise expressément la Ville de Nîmes et tous ses partenaires¹ à :

- fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre image individuelle ou en groupe (en tout ou partie), en nombre illimité, à titre gracieux en tout format, en couleurs et/ou en noir et blanc
- fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre œuvre,

Sur le réseau Internet via les sites « www.nimes.fr » et sur les sites des partenaires¹ de la Bourse des Jeunes Talents. Cette autorisation est accordée à la Ville de Nîmes ainsi qu'à l'ensemble des partenaires¹ pour une durée correspondant à la saison 2026 et, au cas où une compilation serait éditée, pour la promotion du concours de la bourse des Jeunes Talents.

Je reconnais d'ores et déjà être informé(e) et accepter que la décision d'exploiter ou non notre image et notre œuvre sera laissée à la discrétion de la Ville de Nîmes.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Jeunesse de la Ville de Nîmes, responsable du traitement, **pour le suivi de ce dispositif**.

Elles sont conservées pendant la durée du dispositif et l'année suivante et sont destinées aux agents du Service Jeunesse et aux partenaires du dispositif.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos différents droits (accès aux données, rectification, effacement, limitation etc...) en contactant le délégué à la protection des données par le biais de la démarche en ligne sur le site internet de la Ville, ou auprès des accueils de l'Hôtel de ville et des mairies annexes.

Fait à, le

Signature du représentant du groupe précédée de la mention « lu et approuvé » :

¹ SACEM, « SMAC Paloma Nîmes Métropole », La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, RAJE Nîmes, La FEMAG, association Da Storm, La Gazette de Nîmes

AUTORISATION PARENTALE/ TUTELLE

Je soussigné(e), Nom : **Prénom**

Date de naissance

Adresse

Tuteur légal du candidat : Nom : **Prénom**

Date de naissance

Adresse

Déclare accepter que mon enfant mineur, ou la personne sous ma tutelle, participe à la Bourse des Jeunes Talents définies par le Règlement.

J'autorise la Ville de Nîmes à :

- fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre image individuelle ou en groupe (en tout ou partie), en nombre illimité, à titre gracieux en tout format, en couleurs et/ou en noir et blanc
- fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre œuvre,

Sur le réseau Internet via les sites « www.nimes.fr » et sur les sites des partenaires¹ de la Bourse des Jeunes Talents.

Cette autorisation est accordée à la Ville de Nîmes ainsi qu'à l'ensemble des partenaires¹ pour une durée correspondant à la saison 2026 et, au cas où une compilation serait éditée, pour la promotion du concours de la bourse des Jeunes Talents.

Je reconnais d'ores et déjà être informé(e) et accepter que la décision d'exploiter ou non l'image et l'œuvre du groupe/artiste, sera laissée à la discrétion de la Ville de Nîmes.

Fait à, le

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

¹ SACEM, « SMAC Paloma Nîmes Métropole », La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, RAJE Nîmes, La FEMAG, association Da Storm, La Gazette de Nîmes



CALENDRIER

La Bourse des Jeunes Talents se déroule en 4 phases
Les échéances et les lieux sont susceptibles de modifications

1 - LE CONCERT DE LANCEMENT : le samedi 17 janvier 2026 dans le club de « **SMAC Paloma Nîmes Métropole** ».

2 - L'APPEL À CANDIDATURE : du samedi 17 janvier 2026 au dimanche 22 février 2026 à minuit.
(ouverture des inscriptions)

3 - PRÉSÉLECTION SUR ÉCOUTE : le mardi 3 mars 2026

Un jury local de professionnels de la musique, présélectionnera cinq groupes, sur écoute des maquettes.

4 - AUDITION DES PRÉSÉLECTIONNÉS : le samedi 11 Avril 2026 dans le club de « **SMAC Paloma Nîmes Métropole** ».

Les cinq présélectionnés seront auditionnés lors d'un concert dit de « la finale BJT ».

À l'issue du concert de la finale, un groupe ou un artiste recevra le prix « **LAUREAT** » et un groupe ou un artiste sera désigné Prix « **ESPOIR** » par le jury et par le public (l'applaudimètre).

PRÉSENTATION DU GROUPE/ARTISTE

(Ou remise d'un press-book)

Site web de l'artiste/groupe :

Présentation du groupe/artiste :

Historique du groupe/artiste :

FICHE TECHNIQUE ET PLAN DE SCÈNE

Liste du matériel utile :

PLAN DE SCÈNE (schéma de la disposition des membres du groupe)

(Précisez la fonction de la personne et son matériel)